

RAPPEL DE PRODUIT

FILET MIGNON FUME AU POIVRE MAISON GIFFAUD

Alimentation / Autres

FILET MIGNON FUME AU POIVRE

Marque : **MAISON GIFFAUD**

Modèle ou référence : **Filets mignons fumés de porc au poivre vendus au rayon traditionnel et/ou libre service boucherie**

- **Lot 42/520245090 Date limite de consommation 15/05/2025**

Conditionnements : Les filets mignons fumés au poivre sont sous-vide

Date de commercialisation : 01/04/2025

Date de fin de commercialisation : 03/04/2025

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : **Départements :**

**CALVADOS (14), EURE (27), ILLE-ET-VILAINE (35),
INDRE-ET-LOIRE (37), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-
ET-LOIRE (49), ORNE (61), SARTHE (72), VENDEE (85)**

Distributeurs : **HYPER U - LECLERC - INTERMARCHÉ -
SUPER U**



Publication du : 04/04/2025

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **Les filets mignons fumés au poivre ont été vendus au rayon traditionnel et libre service boucherie**

Motif du rappel : **Présence de *Listeria monocytogenes* dans les filets mignons fumés au poivre**

Risques encourus : ***Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **18/05/2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

